

Compte rendu de la session de printemps 2012

Parc d'innovation dans plusieurs régions de Suisse

Lors des délibérations au sujet de la Loi sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI), le Conseil national a décidé que la Suisse doit avoir un parc national d'innovation. Ce dernier doit être implanté sur plusieurs sites et soutenu par la Confédération grâce à la mise à disposition de bien-fonds ou de prêts sans intérêt (voir ci-dessous). Cette idée est extrêmement bienvenue. Une initiative nationale rassemble les forces innovantes à travers tout le pays et contribue au développement de l'économie et au bien-être de la société.

Claude Comina, claudio.comina@netzwerk-future.ch

Décisions du Parlement

Parc national d'innovation sur plusieurs sites

La Suisse pourrait bientôt disposer d'un parc national d'innovation. En effet, lors des délibérations à propos de la Loi sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI), le Conseil national a approuvé l'article concerné. Il a par ailleurs décidé d'ériger le parc sur plusieurs sites plutôt que sur un seul et d'élargir les possibilités de soutien de la Confédération. L'objet passera devant le Conseil des Etats pendant la session d'été 2012.

{Procès-verbal du Conseil national [13.03.2012](#)}

{Procès-verbal du Conseil national [14.03.2012](#)}

Croissance des moyens problématique pour la formation et la recherche

Dans le cadre d'une [motion](#) de la conseillère aux Etats Anita Fetz (PS), le Conseil des Etats a discuté de la croissance des moyens financiers dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI) pour 2013 à 2016. Le Conseil fédéral prévoit une faible augmentation de 1% à 2% pour le début de cette période. Dès 2015, la croissance sera exponentielle et atteindra les 23%. Les institutions de formation et de recherche seraient contraintes d'attendre 2015 pour démarrer des projets importants. Lors des délibérations, le Conseil des Etats a reconnu le problème et exprimé sa volonté d'y remédier. C'est pourquoi la conseillère aux Etats Anita Fetz a pu retirer sa motion.

{Procès-verbal du Conseil des Etats [12.03.2012](#)}

D'avantage de moyens pour les entreprises innovantes?

La Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) devrait recevoir en 2012 des moyens supplémentaires. Ceux-ci permettront de financer les projets qui n'avaient pu l'être dans le cadre du programme spécial contre le franc fort. Ainsi en a décidé le Conseil national, en acceptant une

motion de sa Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC). Le Conseil des Etats n'a pas encore traité cette motion.

{Procès-verbal du Conseil national **14.03.2012**}

Participation à une initiative de recherche de l'UE sur l'énergie

La Suisse prendra part au plan SET de l'UE (Strategic Energy Technology Plan). Le Parlement a adopté une motion en ce sens (**10.3142**) de la conseillère nationale Kathy Riklin (PDC). Le plan SET a pour but, par le biais de projets de recherche, d'augmenter la production d'énergie issue d'énergies renouvelables, de réduire les émissions de CO2 et de préparer le réseau électrique à une injection de courant toujours plus décentralisée. Dans un premier temps, la Suisse participera uniquement aux projets portant sur la biomasse.

{Procès-verbal du Conseil national **01.03.2012**}

Les parlementaires ont également...

... adopté au Conseil des Etats une **motion** du conseiller aux Etats Felix Gutzwiller (PLR. Les libéraux-radicaux) qui demande au Conseil fédéral de présenter, dans le Message sur l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation 2013-2016 (message FRI), un nouveau concept de financement durable pour la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI).

... rejeté au Conseil national une **motion** de la Commission des finances du Conseil des Etats qui proposait de reporter sur l'année 2012 les crédits budgétaires accordés au Domaine des EPF et à la CTI dans le cadre du paquet de mesures contre le franc fort et non utilisés en 2011.

... approuvé au Conseil national une **motion** de la conseillère nationale Elisabeth Schneider-Schneiter (PDC) pour le renforcement des compétences des élèves suisses dans les filières MINT (mathématique, informatique, sciences naturelles et techniques).

... approuvé la **Loi fédérale** sur le soutien des associations faïtières de la formation continue. Cette adoption permettra aux associations faïtières de la formation continue de recevoir les moyens financiers que le Parlement avait décidé de leur accorder en décembre 2011 dans le Message FRI 2012.

Objets auxquels le Conseil fédéral a répondu

Nanotechnologies. Encadrement par la loi et étiquetage obligatoire

Motion **11.4201** de la conseillère nationale Maya Graf (Verts). Le Conseil fédéral a recommandé son **rejet** le 3 mars 2012.

Augmentation des crédits annuels dans le Message FRI 2013-2016

Motion **11.4182** du conseiller national Ruedi Noser (PLR. Les libéraux-radicaux). Le Conseil fédéral a recommandé son **rejet** le 22 février 2012.

Nouveaux objets déposés

Approche interdépartementale pour la planification de la législature

Motion **12.3185** du groupe libéral-radical. Déposée le 15 mars 2012.

Modernisation et développement de la recherche en sciences sociales

Motion **12.3217** du conseiller national Stéphane Rossini (PS). Déposée le 15 mars 2012.

Mettre un terme aux augmentations des taxes d'études

Initiative parlementaire 12.412 du conseiller national Mathias Reynard (PS). Déposée le 14 mars 2012.

Transparence du coût réel des études

Motion 12.3118 du conseiller national Thomas Aeschi (UDC). Déposée le 12 mars 2012.

Conséquences financières des nouvelles compétences de la Confédération

Interpellation 12.3079 du conseiller aux Etats Peter Bieri (PDC). Déposée le 6 mars 2012.

Plan directeur pour renforcer la recherche et l'industrie pharmaceutique

Interpellation 12.3049 du conseiller national Thomas de Courten (UDC). Déposée le 29 février 2012.

Maintenir le moratoire limité dans le temps sur l'utilisation des OGM

Motion 12.3028 du conseiller national Markus Ritter (PDC). Déposée le 28 février 2012.

Contact

Réseau FUTURE
Münstergasse 64/66, 3011 Bern
Tel. 031 351 88 46, Fax 031 351 88 47
info@netzwerk-future.ch
www.netzwerk-future.ch

++++
Le réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques pour accroître le soutien au domaine Formation, Recherche et Innovation (FRI) ainsi que pour stimuler le dialogue entre politique et science.

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source. 22 mars 2012.